
Implantation humaine

Les implantations humaines, pour des raisons de défense et de préservation des terres agricoles, se sont groupées principalement en fond de vallée et dispersées en versant sous forme de hameaux .

Les zones urbanisées correspondent :

- Au **bourg** de Saint-Clément, situé en pied de versant bien qu'en léger surplomb de la plaine agricole, à 872 mètres d'altitude, bien exposé et bien préservé (silhouette, patrimoines)
- Aux **Clots**, en balcon à 250 mètres d'altitude, en adret, au-dessus du chef-lieu (bâti ancien de qualité)
- Aux hameaux de la rive gauche (ubac), désignés couramment «**les Traverses**» (du nom du long canal de 3 km qui les traverse) : **Bon-Pommier, Brude, Les Saurels, Serre des Vignes, Charissier, Les Imberts.**
- Trois secteurs d'urbanisation isolés : **la base de Loisirs, l'école de la Fraxinelle et la carrière/gravière/drague**

